FABLES DE JEAN DE LA FONTAINE ET CONTES GABONAIS D'ANDRÉ RAPONDA-WALKER : AMBIGUÏTÉ DE DISCOURS LITTÉRAIRES DE JEUNESSE ENTRE MORALITÉ ET IMPUDENCE

Narcice Wolfgan MOUNZIEGOU-MOMBO
Université Omar BONGO
Gabon

Reçu : 31/08/2026 **Évalué** :09/09/2026 **Publié** : 02/11/2026

Résumé : La littérature se conçoit dans une diversité de fonctions au nombre desquelles figurent les fonctions ludiques, pédagogique et didactique. Ces dernières sont généralement observées dans la littérature de jeunesse. Une littérature pour laquelle des genres comme la Fable de Jean de La Fontaine et le Conte d'André Raponda-Walker sont reçus comme composante. Or, en même temps qu'ils organisent la vie en société, ils constituent paradoxalement un danger pour les jeunes. Il s'agit donc de penser l'écriture littéraire de jeunesse dans une ambivalence où la moralité (énoncé de probité) soucieuse de construire une vérité à partir d'évidences sociétales et universelles est corrompue par l'impudence du discours. Il se dégage l'idée selon laquelle le discours des contes et des fables valide la ruse, la fourberie, la vérité, le bien ou le mal dans une configuration de dualité à la moralité, nécessite une organisation ambitieuse et pédagogique accompagnée. C'est sous le prisme des approches de Patricia Nebout Arkhurst (2019) autour des questions d'enseignement et d'apprentissage pour des préoccupations de formation et du trio Aïssatou Dieng Sarr, Chérif Tall et Fatou (1996) que l'analyse des contes et des fables, dans le cadre de littérature de jeunesse, se révèle dangereuse pour la naïveté des enfants. Des messages implicites/lumineux et de moralité abstraite/manifeste, laissant définitivement l'ambiguïté du discours s'édifier en mal utile.

Mots clés : Fables, Contes, moralité, impudence, discours.

JEAN DE LA FONTAINE'S FABLES AND ANDRE RAPONDA-WALKER'S GABONESE TALES : AMBIGUITY OF CHILDREN'S LITERARY DISCOURSE BETWEEN MORALITY AND IMPUDENCE

Abstract : Literature can be conceived through a diversity of functions, among which are ludic, pedagogical, and didactic functions. The latter are generally observed in children's literature, a literature for which genres such as Jean de La Fontaine's Fable and the tale are sometimes received as components, since they are part of project of instructing and André Raponda-Walker's Tale are received as components. Yet, wile they organize life in society, the paradoxically constitute danger for young people. It is therefore necessary to think of children's literary writing within an ambivalence in which morality (as a statement of probity), concerned with constructing a truth based on societal and universal evidence, is corrupted by the impudence of discourse. The idea emerges that the discourse of tales and fable validates cunning, deceit, truth, good or evil within a configuration of duality toward morality, thus requiring an ambitious and carefully structured pedagogical framework. It is through the lens of Patricia Nebout Arkhurst's (2019) approaches to questions of teaching and learning, addressing concerns of

formation, and of the trio Aïssatou Dieng Sarr, Chérif Tall et Fatou (1996), that the framework of children's literature, proves dangerous for children's naivety. Implicit/ luminous messages and abstract/manifest morality definitvively leave the ambiguity of discourse to settle into harmful usefulness.

Keywords : Fables, Tales, morality, impudence, discourse.

Introduction

La littérature de jeunesse a pour objet d'habituer les enfants à la lecture et à l'écriture. Elle les instruit à la connaissance des univers réels et fictifs. Son objet littéraire se constitue en facteur de socialisation. Dans certains espaces, en Occident par exemple, les discours de jeunesse s'entendent en milieu scolaire et en privé pendant des partages de moments littéraires entre les parents et les jeunes au moment de les conduire vers la rêverie. Ailleurs, notamment en Afrique, bien qu'étant aussi dits en milieux scolaire et privé, la particularité est que nombre de discours littéraires de jeunesse sont révélés la journée dans le village, tandis que d'autres sont dits la nuit autour du feu. C'est d'un naturel que chez les enfants, la littérature de jeunesse favorise une imitation des différents héros des livres feuilletés. Il n'est donc pas anodin de les voir s'identifier aux héros animaliers, aux récits fabuleux dits et à une décrépitude comportementale à la lisière de l'animal calqué. La littérature de jeunesse dans son approche ludique, pédagogique et didactique permet ici de questionner la fable et le conte soumis par effraction à la naïveté des jeunes. Leurs discours implicites, vacillants entre vérité et mensonge pour illustrer une moralité permettent quelques inquiétudes sur leur vertueuse réception chez les enfants. D'ailleurs, Jean Jacques Rousseau ne manquait pas d'émettre quelques réserves en dénonçant leur action paradoxale sur les enfants, les amuser en même temps les abuser. Pour une réflexion autour du discours moralisateur en littérature de jeunesse, Jean de La Fontaine et André Raponda Walker sont choisis en leur qualité de figures majeures dans leurs différents champs littéraires, respectivement français et gabonais afin de discuter du thème « fables de Jean de La Fontaine et contes gabonais d'André Raponda-Walker : ambiguïté de discours littéraires de jeunesse entre moralité et impudence ». La question est de penser l'écriture littéraire de jeunesse autour de ces deux genres dans une ambivalence voire une ambiguïté de moralité. L'évidence d'une coexistence entre narration astucieuse et moralité ne serait-elle pas un motif pertinent d'éparpillement, de perturbation réceptive entre ce qui est de l'ordre de la normalité et ce qui est de l'ordre de l'anormalité ? Il s'agit donc de penser l'écriture littéraire de jeunesse dans une ambivalence où la moralité (énoncé de probité) soucieuse de construire une vérité à partir d'évidences sociétales et universelles est corrompue par l'impudence du discours. Il se dégage l'idée selon laquelle le discours des contes et des fables valide la ruse, la fourberie, la vérité, le bien ou le mal dans une configuration de dualité à la moralité, nécessite une organisation ambitieuse et pédagogique accompagnée. L'approche de Patricia Nebout Arkhurst (2019) autour des questions d'enseignement et d'apprentissage pour des préoccupations de formation et celle du trio Aïssatou Dieng Sarr, Chérif Tall et Fatou Diop (1996), sur les problématiques d'exploitation des manuels à usage pédagogique, serviront de canevas méthodologique de cette réflexion.

Cette dernière se présentera en deux parties. La première présentera la question de littérature de jeunesse et la seconde consistera à montrer la coexistence de deux

principes antagonistes entre moralité et impudence dans les fables de Jean de La Fontaine et les contes d'André Raponda-Walker.

1-Question de littérature de jeunesse

La littérature de jeunesse est une forme littéraire destinée à une catégorie de lecteurs juvéniles, c'est-à-dire les enfants et les adolescents. Elle est généralement organisée autour des textes littéraires se donnant une interdiction des allusions trop pessimistes notamment des rapports au vol, à la haine, à la paresse, au mensonge, à la trahison ou à la jalousie susceptibles d'impacter négativement les jeunes lecteurs. Son objet est de les amener vers une considération des valeurs pour un meilleur épanouissement social. A partir de la lettre, le jeune doit aller à la rencontre du monde, voyager à travers des environnements réels ou irréels pour se forger une psychologie parée à toute éventualité. A cela, s'ajoute la rêverie, cette capacité que la littérature de jeunesse donne aux enfants et aux adolescents pour s'évader dans des univers dont ils construisent les normes en dehors des environnements imposés par la société. Ici la question de la socialisation d'ordre général semble être reléguée au profit des aspirations personnelles de l'enfant. La littérature de jeunesse se construit donc autour « […] des merveilles secrètes […] » Lahy-Hollebecque, (1928, p. 15).

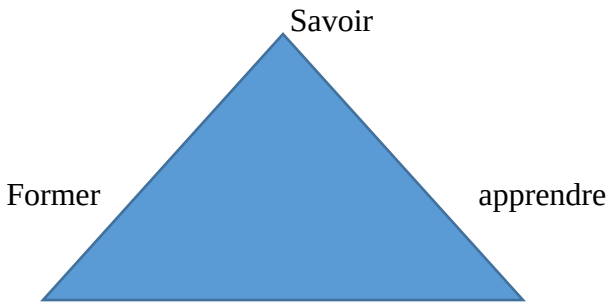
La problématique de cette littérature repose aussi sur la dictature de l'édition. En effet, dans son processus d'élaboration, le livre passe sous la responsabilité presqu'exclusive de l'éditeur. Ce dernier oriente parfois la nature du texte car certains auteurs n'interviennent pas à ce niveau de l'ouvrage. Tout dépend de l'orientation donnée à l'œuvre par l'éditeur que le paratexte présente légitimement quelquefois à l'encontre de l'éclosion sémantique du récit ou de la narration. Il s'établit dès lors une double approche de considération autour de la désignation de littérature de jeunesse entre celle qui relève de l'édition et celle découlant de la configuration discursive intégrant une perspective morale. Partant de ce fait, l'exclusion de certains genres littéraires ou de certains livres dans la configuration de littérature de jeunesse ne relève que du seul fait de l'éditeur. En effet, le facteur moral permet de regrouper toutes les catégories littéraires prenant en compte la perspective ludique, fantastique, pédagogique ou didactique. Cela est rendu possible grâce aux discours favorisant la diffusion des valeurs morales en inscrivant de fait la littérature de jeunesse dans sa fonction éducative.

1-1-Littérature de jeunesse et formation

L'écriture littéraire a la propriété, au milieu de toute autre forme d'écriture, de réunir des fonctions dont le but est de donner au texte une place majeure dans la construction de l'être humain. Au nombre de celles-ci, il est mis en évidence la fonction pédagogique et didactique. C'est elle qui organise la propriété éducative de la littérature de jeunesse, la diffusion de valeurs morales entendues afin de permettre à l'enfant de comprendre le monde dans lequel il évolue. A partir de cette fonction, la littérature de jeunesse revêt une dimension de formation. Ainsi, à côté de la fonction ludique, son intérêt majeur est d'instruire une catégorie de personnes encore en gestation sociale en mettant « […] en valeur tous les problèmes liés à l'éducation d'un enfant en vue de lui inculquer les notions élémentaires de la morale. Elle lance aussi un avertissement particulier aux adultes injustes et méchants » Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 17). C'est pourquoi l'écriture littéraire dans cette configuration doit s'organiser autour d'une prononciation absolument moralisatrice et instructive. Pour les enfants, la poétisation

du langage, la beauté du récit et le plaisir du texte au sens barthesien garantissent l'instruction, la transmission de connaissances pour une meilleure intégration sociale en accordant moins d'intérêt aux questions politique et idéologiques qui ne sauraient concerner la naïveté des jeunes dont les opinions ne sont pas encore arrivées à maturité.

Il est un truisme d'affirmer que la fonction didactique permet d'enseigner à un enfant des valeurs qui le conduiront au développement de son imagination. En effet, à partir des lectures plurielles, un jeune se crée des univers. Dès cet instant, il y a non seulement la prise en compte de la capacité à s'émouvoir intellectuellement, mais aussi le constat du rapport intime qu'il établit avec le livre. C'est de cet ultime fait que l'enfant commence à accepter le livre comme un levier de formation, d'échange et de lucidité. Il se réjouit davantage d'un guide d'épanouissement favorisé par des récits fantastiques ou des discours autour des faits de sociétés métaphorisés pour meubler son apprentissage. Ainsi, la littérature de jeunesse à travers sa bibliographie, se révèle comme un tableau de la société, un miroir à partir duquel l'enfant ou l'adolescent est invité à se connaître ou à se reconnaître. La fonction didactique est ici un impératif permettant de mieux établir le lien entre cette littérature et les éruditions. En effet, « la didactique étudie chacune des étapes de l'acte d'apprentissage et met en évidence l'importance du rôle de l'enseignant comme médiateur entre l'élève et le savoir », Nebout Arkhurst (2019, p. 7). Sous le prisme de la fonction didactique comme leitmotiv de formation, la présence d'un médiateur discursif est un atout majeur. En effet, « le rôle de l'éducateur ou du maître est d'aider à surmonter l'égocentrisme et à faire régresser le syncrétisme », Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 13). L'enfant a donc besoin de l'accompagnement d'un enseignant, d'un conteur, d'un fabuliste ou d'un narrateur. Il ne doit pas être jeté dans un océan de mots sans guide pour faire face aux maux de la société. C'est ainsi que « le système didactique s'inscrit dans tout système d'enseignement […] en vue de la construction des savoirs pour tout apprenant », Nebout Arkhurst (2019, p. 9). La didactique, en sa qualité de science de la transmission et de l'appropriation de savoirs, amène le médiateur vers une obligation de formation. Son absence constitue un danger dans la mesure où les conditions d'apprentissage, d'acquisition et d'optimisation de connaissances ne seraient pas garanties. A partir du schéma du système didactique ci-dessous, il apparait aisément que la défection du formateur serait résolument un dysfonctionnement de la transmission des éruditions. Le schéma ci-dessous permet d'observer la place majeure du médiateur dans la configuration didactique ou pédagogique.



Enseignant/ Médiateur — Apprenant/ Enfant

Cf. Nebout Arkhurst (2019, p. 19)

Le processus d'apprentissage sans médiateur exposerait le jeune aux dangers des choix d'identification naïfs. D'ailleurs en paraphrasant un dicton africain, « la forme serpentée de la rivière est la conséquence d'une évolution voire un cheminement solitaire ». Autrement dit, la rivière n'ayant pas bénéficié des conseils des sages, s'est vue être dépourvue de toute forme rectiligne. Le système didactique de Patricia Nebout Arkhurst autour de la complémentarité de trois pôles (enseignant, élève, savoir) construit le principe de formation en répondant à l'impératif de la littérature de jeunesse comme outil majeur de construction morale de l'enfant ou de l'adolescent. L'apprentissage s'établit comme une approche morale. Il permet d'accueillir la fable et le conte dans le projet de socialisation des jeunes, étant donné que leur « […] double vocation (divertir/ éduquer) [sont] au centre des préoccupations du peuple […] » Monsard (1991, p. 58) et, ce, en dépit de leur acceptation hésitante dans le champ de littérature de jeunesse. Il est de fait important de s'interroger de manière explicite sur la place occupée par ces deux genres (fable et conte) au sein de la littérature de jeunesse ainsi que les fondements de leur légitimité pédagogique et morale.

I-2- Conte et Fable dans la littérature de jeunesse

Les contes et les fables sont des genres littéraires ayant la propriété d'instruire, d'éduquer à partir des discours organisés autour de la vie personnifiée des animaux. A propos de la fable, Leichter (1997, p. 55) disait qu'elle « […] a une intention didactique et morale […] » et Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 10) d'affirmer au sujet du conte qu'il « tient une place privilégiée dans l'éducation […] ». C'est dans ce sens que les contes d'André Raponda Walker et les fables de Jean de La Fontaine sont dits et exprimés pour éveiller les consciences et prévenir sur la vie en société. En l'état, ces deux genres étaient établis comme une adresse pour des adultes voire des individus dotés d'une maturité du fait de la densité des discours imagés, métaphoriques et des formes implicites des récits. C'est d'ailleurs ce qui avait longtemps justifié leur exclusion de la labellisation de littérature de jeunesse.

Cependant, le conte et la fable sont reçus selon le contexte d'usage, soit en discours pour adultes, soit en discours pour jeunes. Selon Monsard (1991, p. 59) « [l'] art populaire […] est une manifestation collective faite pour tous avec la participation de tous ». La préoccupation fondamentale était simplement la visée didactique des différents genres à partir d'une intention moralisante des discours. André Raponda-Walker et Jean de La Fontaine, s'en étaient aisément servis comme outils de formation sans spécifier la catégorie humaine ciblée. Ainsi, le critique littéraire Monsard (1991, p. 57). disait que, le conte « […] par sa forme concise et brève, par ses procédés stylistiques et sa fonction didactique, […] participe à la formation de l'individu. Il est au cœur de la vie du peuple traditionnel gabonais ». De son côté, Jean de La Fontaine, à propos de la fable, dans la même perspective didactique, n'avait jamais caché se servir du prétexte animalier pour « instruire les hommes » Classiques Français, (1993, p.9). Il est clairement établi qu'à l'origine, la visée didactique du conte et de la fable ne répondait à aucune exigence envers un public exclusivement jeune.

Le caractère didactique, qui leur est reconnu, permet de concerner leur discursivité à forte densité morale au public juvénile. En effet, « […] l'éducation de […] jeunes enfants se faisait essentiellement par le truchement des contes, […] qui jouaient un rôle primordial. […] ils étaient le véhicule privilégié de la sagesse africaine, des vertus et des règles de morale » Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 15). Aussi, dans une approche

contemporaine, celle qui place la jeunesse au cœur de la construction à venir de la société, il est de bon aloi de reconsidérer les discours du conte et de la fable comme une causerie à l'adresse des enfants naïfs ou des adolescents encore en quête de savoirs. Les diseurs de contes et de fables ne créent pas. Ils diffusent des discours déjà connus. C'est la qualité de diction qui oriente la didactique et l'orientation à un public ciblé. Pour Mouralis (1983, p. 198), « il s'agit pour le conteur […]de dire avec efficacité. Or, l'efficacité suppose nécessairement une adaptation et une sensibilité du conteur à son public » C'est donc un truisme d'affirmer que, dans le contexte de cette réflexion, ces deux genres littéraires sont à apprécier dans la catégorie de discours littéraires de jeunesse. A cet effet, profitant du caractère imaginaire et merveilleux, les récits des contes du Gabon d'André Raponda Walker et des fables de Jean de Lafontaine, dans l'optique d'instruire, déploient en divertissant, une moralité de vie. D'ailleurs, en Afrique en général et au Gabon en particulier, le discours des contes est prononcé pour édifier et informer sur la béatitude de la vie et ses péripéties. Dans un environnement rural, c'est autour du feu que sa diction est faite par un détenteur de savoir aux jeunes pendant le clair de lune. Le conte est pour le jeune gabonais, un discours s'illustrant dans une sagesse fortement liée au terroir.

Dans une configuration aux allures urbaines, la fable, en milieu scolaire, sous le prisme d'une pédagogie de récitation, se fait le relai d'une didactique afin de familiariser les enfants aux valeurs sociales tournées vers la vertu. Les discours de ces différents genres, convoyés par la performance des adultes voire des initiés, laissent les mots prévenir et organiser le devenir des jeunes en société même si fondamentalement « il n'existe pas de conteur professionnel […]. Aucun critère d'âge, ni de sexe n'est retenu » Monsard (1991, p. 59). A la lumière de cette justification considérant le conte et la fable dans la littérature de jeunesse, une préoccupation reste tout de même non élucidée. Il s'agit de la dualité discursive du point de vue sémantique. En effet, tout discours dit, court le risque d'une mésinterprétation. La morale du conte et de la fable, les récits narrés de ces deux genres, configurés dans une concomitance entre couples antagonistes de valeurs pourraient taire l'ambition légitime de la didactique des savoirs.

2-Coexistence de deux principes antagonistes entre moralité et impudence

Les contes et les fables disent la morale et font parfois entendre le contraire de celle-ci à travers leurs différents récits. Cela est imputable à une construction sémantique quelque peu hermétique et métaphorique pour la compréhension des enfants. Il est parfois prudent de relativiser sur l'orientation unilatérale de la discursivité moralisante de la fable et du conte où, vérité/mensonge, normalité/anormalité, vertu/ vice, franchise/ ruse, etc. sont des différentes dualités, des ambivalences que leurs discours révèlent implicitement. Fort de ce constat, l'évidence d'une ambiguïté réceptive du discours par les jeunes n'est pas à exclure.

> L'enfant vit dans un milieu à la fois rassurant et perturbant, en raison de sa diversité et de ses contradictions. Il s'empare de situations qui n'appartiennent ni à l'ordre raisonnable, ni à l'ordre naturel ; et par le jeu de tendances, il s'accommode aux situations dans lesquelles il trouve l'écho de sa propre affectivité, de ses désirs, de ses élans. Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 11)

La fable et le conte, trop exposés à une diversité de compréhension, n'occultent pas la réception d'une impudence. Leurs récits se configurent dans une considération de

coexistence entre discours pessimiste et discours optimiste. Cela pourrait s'entendre dans l'approche nietzschéenne de l'indissociabilité du bien et du mal où l'un ne peut s'entendre sans l'autre, « la vie procède essentiellement, c'est-à-dire dans ses fonctions élémentaires, par infraction, violation, exploitation, destruction et qu'elle ne peut être pensée sans cela » Nietzsche (1971, p. 82). La moralité et l'impudence évoluent de manière concomitante. C'est la raison pour laquelle, dans les fables et les contes, la morale est parfois une conséquence des actions immorales des animaux. Jean de La Fontaine l'attestait en affirmant « [opposer] quelquefois, par une double image, le vice à la vertu, la sottise au bon sens » Lagarde et Michard (1998, p. 212). Les contes et les fables sont pour ainsi dire, des genres littéraires qui se caractérisent par des récits édifiant sur la vie et ses péripéties.

2-1- Construction narrative : moralité et récit

La narration occupe une place importante dans la configuration du conte et de la fable selon qu'elle est portée par la morale ou par le récit. Ces deux genres littéraires sont, à toute évidence, construits autour d'une dualité ontologique où « […]. Le corps est la fable, l'âme est la moralité » Classiques Français, (1993, p.13). Jean de La Fontaine et André Raponda Walker nourrissent cette bipartition traditionnelle, c'est-à-dire une histoire particulière racontée et une morale tirée soit du récit, soit hors du récit.

Fable : « Le Corbeau et le Renard »	**Conte : « La Tourterelle »**
Maître Corbeau, sur un arbre perché, Tenait en son bec un fromage. Maitre Renard, par l'odeur alléché, Lui tint à peu près ce langage : « Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau. Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau ! […] A ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie ; Et pour montrer sa belle voix, Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie. Le Renard s'en saisit, et dit : « Mon bon Monsieur, Apprenez que tout flatteur Vit au dépend de celui qui l'écoute : Cette leçon vaut mieux un fromage, sans doute » Le Corbeau, honteux et confus, Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Classiques Français, (1993, p.14)	-Tourterelle ? -Oui -Allons sarcler les mauvaises herbes dans ma plantation. -Oh ! ma jambe ! ma jambe me fait trop souffrir. -Tourterelle ? -Oui -Allons couper des régimes de bananes. -Oh ! j'irai volontiers, mais ma jambe me fait trop mal. -Tourterelle ? -Oui -Allons récolter des arachides. -Voyons un peu. Peut-être qu'avec un bâton je pourrai marcher. -et clopin-clopant, elle s'en alla récolter et manger des arachides. Morale : Quand on veut on peut. Raponda-Walker, (2009, p. 390).

La fable et le conte ci-dessus révèlent le glissement narratif entre récit et moralité. La Fontaine et Raponda Walker laissent apprécier leurs rapports de combinaison à l'origine de la transition sémantique du discours chez l'enfant. De ce fait, les procédés discursifs rendent la morale interne ou externe au récit. Il y a intériorité au récit lorsque la moralité est confondue à l'histoire.

Fable : « Le Coq et la perle »	**Conte : « La Cigale et l'Antilope-Souris »**
Un jour un Coq détourna Une perle, qu'il donna Au beau premier lapidaire. Je la crois fine, dit-il ; Mais le moindre grain de mil Serait bien mieux mon affaire. Un ignorant hérita D'un manuscrit, qu'il porta Chez son voisin le libraire. Je crois dit-il, qu'il est bon ; Mais moindre ducaton Serait bien mieux mon affaire. Classiques Français, (1993, p.34)	Ce jour-là, la petite Antilope-Souris se décida à aller rendre visite à ses beaux-parents. Comme elle avait des mauvais yeux, elle pria la Cigale de lui prêter les siens. Elle s'empresserait de les lui rendre à son retour. Là-dessus, elles échangèrent leurs yeux. […] mais voilà qu'à son retour l'Antilope-Souris ne veut plus se défaire des yeux qu'elle avait empruntés à la Cigale. En vain la Cigale les lui réclame. L'Antilope-Souris la nargue. […] Quoi donc ? lui demande-t-elle, puis s'enfuit en riant d'elle aux éclats. C'est depuis ce jour que l'on entend dans la forêt, des cris stridents et prolongés. C'est la malheureuse Cigale qui réclame ses yeux. Raponda-Walker, (2009, p. 221).

Dans cette fable, la morale autour de l'ignorance est incrustée dans le récit. Elle n'est ni présentée en début du texte, ni à la fin du texte. La même observation est faite dans le conte où l'indélicatesse de la Cigale est révélée par la narration. Pour parvenir à la moralité, l'exercice de décryptage du texte est de mise. L'extériorité au récit quant à elle, s'établit à lorsqu'il y a concomitance entre la chute du récit et la morale ou quand celle-ci est présentée soit en début du récit, soit à la fin.

Fable « Le Loup et l'Agneau »	**Conte : « Le Perroquet et l'Eléphant »**
La raison du plus fort est toujours la meilleure : Nous l'allons montrer tout à l'heure. Un Agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure. Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure, Et que la faim en ces lieux attirait. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? Dit cet animal plein de rage : Tu seras châtié de ta témérité. Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté Ne se mette pas en colère ; Mais plutôt qu'elle considère Que je me vais désaltérant Dans le courant. […] Je ne puis troubler sa boisson. Tu la troubles, reprit cette bête cruelle ; Et je sais que de moi tu médis l'an passé.	C'était l'époque où les animaux parlaient comme les hommes et se comprenaient entre eux. Ngozo le Perroquet et Ndjogu l'Eléphant étaient alors de grands amis. Un jour donc le Perroquet invita son compère l'Eléphant à venir diner chez lui. Celui-ci accepta avec plaisir, […]. Du haut de son perchoir, le Perroquet se mit à lui débiter toutes sortes d'histoires, tout en tenant sa pate droite cachée sous une aile au grand étonnement de son invité Comment fais-tu donc, lui demanda l'Eléphant, pour te tenir ainsi sur une seule patte, et pourquoi fais-tu cela ? C'est […] parce que j'ai envoyé mon autre patte pour surveiller mes petits qui jouent dans la cour. Le repas terminé et le jour baissant, l'Eléphant pris congé de son hôte en le priant de venir aussi un de ces jours diner chez lui…

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? […] C'est donc quelqu'un des tiens ; Car vous ne m'épargnez guère, Vous, vos bergers et vos chiens. […] Là-dessus, au fond des forêts Le Loup l'emporte, et puis le mange, Sans autre forme de procès. Classiques Français, (1993, pp.23-24).	A la date convenue, le matin, de bonne heure, l'Eléphant voulant montrer à son compère qu'il était aussi malin que lui, se fit couper une de ses jambes, sans se soucier le moins du monde de ce qu'il adviendrait. Le Perroquet en rentrant, trouve son ami debout sur trois pattes et lui demande ce qu'il a fait de la quatrième. Par un procédé à moi, lui répond l'Eléphant, je l'ai détachée pour l'envoyer surveiller mes petits dans les bois […]. En revenant chez lui, le Perroquet se dit en lui-même : est-ce possible de faire des choses pareilles ! il en mourra certainement. En effet, faute de soin, […] le malheureux Eléphant succomba quelques jours après. Morale : Avant d'agir, réfléchissez aux conséquences de vos actes. Raponda-Walker, (2009, pp. 400-401).

Dans les fables et les contes, la narration est beaucoup plus élaborée. Elle entraine parfois un détachement entre le discours du récit et celui de la moralité. Cette configuration favorise chez le jeune lecteur une compréhension double des textes. Le risque d'une réception antinomique du message n'est pas à occulter chez l'enfant ou l'adolescent. Il se crée d'ailleurs chez lui une confusion entre le discours du récit parfois vicieux et celui de la morale plus vertueuse. La finalité moralisante du texte se trouve donc perturbée. Le choix de l'histoire narrée au détriment de la moralité, est malheureusement celui du jeune lecteur fasciné par la ruse. Ainsi, dans la fable « Le Loup et l'Agneau » Classiques Français, (1993, pp.23-24) et le conte « Le Perroquet et l'Eléphant » Raponda-Walker, (2009, pp. 400-401), l'attention du jeune lecteur sera davantage portée sur le récit présentant les animaux qui doivent leur succès au mensonge, à la méchanceté, à la ruse plutôt qu'à ceux condamnés à mort du fait de leur honnêteté et de leur gentillesse. Tout le plaisir du texte est enfui dans la densité du récit. La morale quant à elle, d'un accent bref ne pourrait pas captiver suffisamment l'attention du jeune lecteur encore naïf. En effet, elle laisse de côté toute la substance de péripéties qui agrémente l'histoire et favorise le plaisir du texte. Son investissement dans la fable ou dans le conte jouit d'une restriction et parfois paradoxalement d'une liberté occasionnant une pluralité sémantique à laquelle le jeune lecteur est abandonné.

Le couple récit et moralité chez Jean de La Fontaine et André Raponda Walker relève les risques d'une réception hasardeuse des textes par l'enfant aux antipodes de la volonté des auteurs. Ainsi, dans la fable « Le Coq et la perle » et le conte « La Cigale et l'Antilope-Souris », la morale, moins perceptible, laisserait le discours construire une approche multiple du texte au sens barthesien. Il pourrait ainsi s'établir quelque fois chez le jeune lecteur une contradiction entre le discours de l'auteur, la réception du récit et la moralité. La diversité de leurs approches réceptives maintient l'inquiétude et la complexité d'abandonner ce type de texte à la seule conscience d'un enfant ou un

adolescent. Cela est par exemple le cas du texte « les Poissons et le Cormoran » Classiques Français, (1993, pp.291-292) où la morale contredit le discours du récit.

Fable : les Poissons et le Cormoran	**Moralité première**	**Moralité ajoutée**
Il n'était point d'étang dans tout le voisinage qu'un Cormoran n'eût mis à contribution : Viviers et réservoirs lui payaient pension. Sa cuisine allait bien : mais, lorsque le long âge eut glacé le pauvre animal, la même cuisine allait mal. Tout Cormoran se sert de pourvoyeur lui-même. Le nôtre, un peu trop vieux pour voir au fond des eaux, n'ayant ni filets ni réseaux, souffrait une disette extrême. […] sur le bord d'un étang Cormoran vit une Ecrevisse. Ma commère, dit-il, allez tout à l'instant porter un avis important à ce peuple : […] L'Ecrevisse en hâte s'en va conter le cas. Grande est l'émeute. […] Seigneur Cormoran, d'où vous vient cet avis ? Quel est votre garant ? Etes-vous sûr de cette affaire ? […] un vivier que Nature y creusa de ses mains, inconnu des traitres humains, sauvera votre république. On le crut. Le peuple aquatique l'un après l'autre fut porté sous ce rocher peu fréquenté. Là, Cormoran, le bon apôtre, les ayant mis en un endroit transparent, peu creux, fort étroit, vous les prenait sans peine, un jour l'un, un jour l'autre.	Il leur apprit à leurs dépens Que l'on ne doit jamais avoir de confiance En ceux qui sont mangeurs de gens.	Ils y perdirent peu, puisque l'humaine engeance En aurait aussi bien croqué sa bonne part. Qu'importe qui vous mange ? Homme ou loup, toute panse Me paraît une à cet égard ; Un jour plus tôt, un jour plus tard, Ce n'est pas grande différence.

Le Cormoran persuade les poissons de se laisser transporter par lui en un lieu sûr et tranquille où les hommes ne pourront pas les pêcher. Or, cela n'est que ruse de sa part

afin de mieux les isoler pour facilement disposer d'eux. La morale attachée à ce récit est parfaitement légitime et la fable pourrait très bien s'arrêter là. Or, La Fontaine choisit d'ajouter six vers qui modifient le sens de la fable et l'expose à une réception incontrôlée et ambiguë. Cet ajout semble mettre en exergue la question du destin fatal des poissons. Il est question de traduire l'idée selon laquelle la destinée est une donnée incontournable. Sauf que cette orientation de la morale n'est pas évidente pour les enfants. La ruse qui permet au vieux Cormoran affaibli, de tromper les poissons peut s'entendre par les jeunes comme notion de savoir essentiel soit pour se sortir des situations compromettantes, soit pour obtenir l'objet de convoitise. Dès cet instant, il apparaît effectivement que les juxtapositions sémantiques obligent un suivi absolu dans la transmission des savoirs aux jeunes. La moralité explose le sens et détourne l'attention du lecteur juvénile des détails sémantiques que le récit révèle. Or, elle devrait aider le jeune à mieux la saisir sans laisser le pessimisme guider la réception. La moralité des textes et les récits moraux devraient être des miroirs à travers lesquels l'enfant serait à même de lire convenablement la société dans une approche vertueuse en dépit du fait que l'être humain se caractérise parfois par une altérité instable. Le discours de la littérature de jeunesse à travers le Conte et la Fable a vocation à éveiller la vigilance des jeunes afin de mieux guider leurs discernements car les défauts des uns peuvent être des qualités, et les qualités des autres des défauts. Les valeurs ne sont donc pas linéaires. Elles varient en fonction de la maturité de l'enfant. L'ingratitude, l'insatisfaction, l'excès, l'ambition, l'avidité, l'avarice, l'amour-propre, la vanité ou la frivolité est valeur ou pas en fonction de l'éducation, de la posture et de l'environnement de l'individu. La fable et le conte devraient être considérés comme des outils de transmission de vertu. Cependant, ils pourraient paradoxalement revêtir une portée négative. Il est donc nécessaire de se demander ce que la morale et les récits moraux de Jean de La Fontaine et d'André Raponda Walker peuvent vraiment signifier dans la littérature de jeunesse.

2-2- Ambiguïté de la fable et du conte

Il est bien de présenter les fables et les contes comme des textes de construction de jeunes mais il est davantage plus important de ne pas les configurer dans une approche générale et absolue de textes de valeur. En effet, depuis le 17ème siècle, les moralistes n'étaient pas considérés comme des professeurs de vertu. Ils sont plutôt des artisans de vie qui observent avec lucidité et pénétration les mœurs de leurs contemporains et tirent de cette contemplation une série de réflexions sur les travers, les vices, les tendances de la nature humaine. A partir du moment où nombre de fables de La Fontaine et de contes de Raponda Walker prétendent à ce rôle, il n'est guère possible de voir en ces écrivains, des diseurs de vertu mais plutôt des vecteurs d'un art de vivre favorisant l'intégration sociale. L'ambigüité de la fable et du conte s'inscrit dans une controverse d'immoralité. C'est là, toute la difficulté à laquelle se confrontent les discours construit sous le prisme du bien-être. Ainsi, la pensée d'Epicure, fondée sur la quête du bonheur, s'assimile à la moralité prise dans une dualité autant vertueuse que vicieuse. La question de la construction de la jeunesse implique donc une attention particulière à partir des supports littéraires. Peu de personnages agissent par idéal, peu sont portés vers le Bien comme motif de leurs actions. Les textes de Jean de La Fontaine et d'André Raponda-Walker enseignent une certaine prudence pratique, un agir utile voire nécessaire d'où l'identification des discours de la fable et du conte comme une

ambigüité pour la naïveté des jeunes. Il est à préciser que, pour aller dans la logique de Richard (1976, p.9), « tous ces poètes ont été saisis au niveau d'un contact originel avec les choses. J'ai voulu découvrir comment, en chacun d'eux, les éléments primitifs fournis par la sensation ou par la rêverie s'articulaient les uns aux autres dans la perspective globale d'un projet, d'une recherche d'être […] ». Les inquiétudes que ces deux genres suscitent par rapport à un lecteur jeune et isolé viennent du fait que la narration égayante, comme évoquée précédemment, occupe l'essentiel du texte. Ce dernier, bien que féerique puisse exposer l'enfant aux réceptions maladroites des discours. En effet, celui-ci se laissera attirer par ce qui lui fomente de l'intérêt et « originellement, l'enfant n'a pas conscience d'être face à son milieu, […]. Il vit […] sans pouvoir le connaître, ni à fortiori le maîtriser » Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 11). Aussi, même quand la moralité trouve de l'intérêt chez le jeune, sa construction ou la réception de l'histoire peut le détourner de l'information ciblée étant donné que « l'enfant peut par exemple faire fi du personnage central pour valoriser un élément secondaire » Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 13). Le Renard dans la fable « Le Corbeau et le Renard » Classiques Français, (1993, p.14) peut être pourvue d'affection car en bon flatteur, il finit par obtenir gain de cause. La naïveté de l'enfant le conduira vers le principe de la fin justifiée par n'importe quel moyen dont le vice et la réception de la moralité « apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute […] » Classiques Français, (1993, p.14) comme l'action légitimée en cas de besoin. Aussi, rien ne présage explicitement dans le récit, la volonté du Renard à se saisir du fromage du corbeau. La question se situe au niveau de l'orientation de la posture victimaire. Elle a été longtemps construite du côté du corbeau en justifiant la flatterie du renard comme étant la raison du malheur du corbeau. Or, en réalité, elle pourrait varier en fonction du lecteur juvénile car la discursivité révèle davantage l'opportunisme du renard à la suite de la maladresse du corbeau. Le dessein du renard non évoqué par le récit, reste ouvert à toute interprétation. L'exaltation du plumage du corbeau peut s'entendre en marge de toute flatterie.

L'ambigüité des discours de la fable et du conte révèle l'émanation d'un « syncrétisme enfantin » Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 12). De ce dernier, l'impudence s'établit par la confusion réceptive ou interprétative du message. Au-delà de la moralité à partager, l'impudence s'impose à la naïveté de l'enfant avec tous ses corollaires.

> Tout spectacle, toute scène, tout ce qui est vu ou entendu lui apparaît de façon à la fois globale et confuse. Il en est même pour […] le récit […]. Dire que la pensée de l'enfant est syncrétique signifie que les représentations enfantines procèdent par enchaînement globaux et par schémas successifs, c'est-à-dire ne répondant pas à des analogies ou des liaisons causales, vérifiables à tous les niveaux. C'est ainsi, par exemple, qu'il parvient difficilement à sérier les divers éléments […]. Dieng Sarr, Tall, Diop (1996, p. 12).

À cet effet, le bien et le mal, la normalité et l'anormalité, le mensonge et la vérité ou la vertu et le vice se soustraient chez l'enfant de toute forme de distinction. Celui-ci est plutôt guidé par la question d'utilité. C'est cet état de fait qui illustre une inconstance de réception sémantique soit du récit, soit de la morale. Ainsi, la ruse, le mensonge, et même le vice deviennent des maux nécessaires au détriment de leurs antonymes dans une approche d'utilité pour le jeune. Le récit pessimiste de la fable ou

du conte perturberait ici la moralité à inculquer. L'enfant entendra ici une forme d'exaltation du mal car étant dans l'impossibilité de discerner la complexité du monde, de la nature humaine oscillant entre bien et mal, mensonge et vérité, vertu et vice, etc. Le principe d'utilité ou de syncrétisme enfantin n'établit pas une différenciation réelle entre vérité et mensonge. Pour les jeunes présentant une faiblesse physique, la ruse est l'allier idéal pour se prévenir de toutes situations désavantageuses. Elle permet à ceux-ci de se protéger des puissants. Pour ces derniers en revanche, la force, bien plus efficace que toutes tentatives de persuasion. Dans ce contexte, la moralité et les récits moraux s'établissent comme des maux constitués en valeur. Il est à retenir que l'utile, notion subjective, pourrait être moral ou immoral en fonction du contexte occidental ou africain, urbain ou rural dans lequel l'enfant évolue. L'ambiguïté de discours littéraires de jeunesse entre moralité et impudence interpelle dans la mesure où les récits de fable et de conte, non contrôlés pourraient secréter de l'inhumain chez l'enfant. Dans certaines fables comme « la cour du Lion » Classiques Français, (1993, p.186), la moralité traduit une impudence à travers la configuration d'un discours vicieux. « Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, ni fade adulateur, ni parleur trop sincère, et tâchez quelquefois de répondre en normand » Classiques Français, (1993, p.186). La moralité de cette fable conseille au lecteur de s'illustrer dans l'immoralité qui est le mensonge. Il s'établit ici une collusion entre la moralité et l'impudence. En effet, la moralité dérive généralement des récits où l'impudence reste de mise. Dans un univers où la prédation est un truisme, les rapports de force et de survie sont convoyés toutes, les ruses, mêmes les plus malhonnêtes, sont légitimées. Dans toute situation expérimentale, l'enfant est susceptible de rencontrer une réalité de l'ordre de l'ambiguïté de la moralité et de l'impudence. L'appréciation de ces derniers dépendra donc de sa posture entre l'absolument bon et de l'absolument mauvais. Personne d'autre que lui-même ne peut juger de ce qui est utile. Les mœurs changent aussi bien dans l'espace que dans le temps. C'est la raison pour laquelle l'homme doit s'adapter, même dans l'immoralité, à son milieu. L'injustice comme justice ; l'anormalité comme normalité et l'immoralité comme moralité sont « la raison du plus fort qui est toujours la meilleure » Classiques Français, (1993, pp.23-24). La cruauté animale est donc l'allégorie de la déraison de l'homme qui « est un loup pour l'homme » Hobbes, (2000, p215) et « […] secrète de l'antihumain » Camus, (1951, pp. 672-673). La société humaine est un théâtre d'intérêts où l'individu est déchiré entre des situations de vertu du mal ou de vice de bien. Dans l'univers animalier allégorie du monde des humains à travers les fables de Jean de La Fontaine et les contes d'André Raponda-Walker, la déraison par l'entremise du vice et ses corolaires s'établit en valeur de survie. Autrement dit, dans un environnement où tout le monde poursuit son intérêt, l'impudence séduit. Selon Marie-jeanne Durry, il faut « trouver la lumière par la voie des ténèbres, glisser à la lumière par l'obscure sensation […] » Baudelaire (1972, p. XXI). Le mal devient constitutif du bien. Une action couronnée de mal a pour résultat un fait utile. Le vice n'est plus prohibé à cause des conséquences pratiques qu'il peut avoir. Il y a une mise en évidence du nécessitarisme. Ainsi, la ruse, le mensonge et la cruauté sont, par le fait du syncrétisme enfantin, pris au même titre que la gratitude, la vérité et l'honnêteté.

Conclusion

La coexistence de la moralité et de l'impudence a permis de questionner la morale et le récit de la fable de Jean de La Fontaine et du conte d'André Raponda-Walker pour tenter d'élucider leurs orientations réceptives par les jeunes. L'approche de Patricia Nebout Arkhurst (2019) et celle du trio Aïssatou Dieng Sarr, Chérif Tall et Fatou Diop (1996), ont servi de canevas méthodologique de cette réflexion. Ainsi, Le Conte et la Fable, loin d'être opposées, participent à la volonté de conduire l'enfant vers un mieux-être. Le commerce qu'elles entretiennent a fait observer la situation selon laquelle les morales de la fable et du conte ne sont point des outils de vertu mais plutôt ceux de l'utilité voire du nécessitarisme social. En termes de didactique de l'analyse faite, il est clairement établi que le conte et la fable apparaissent comme un besoin en terme didactique pour les enfants et les adolescents. Toutefois, la littérature de jeunesse doit adapter son lexique, sa construction discursive aux lecteurs juvéniles au risque de voir l'enseignement-apprentissage menacé par des morales implicites inondées de récits vicieux. Cette littérature, autour des contes d'André Raponda-Walker et des fables de Jean de La Fontaine, invite à taire l'ambiguïté discursive relevée entre moralité et impudence en proposant des configurations explicites et directes fondées sur le principe social de l'utile. Ce dernier est la réponse à la question de la réception ambiguë des discours à vocation moralisante.

Références bibliographiques

BAUDELAIRE Charles, 1972, *Les Fleurs du mal*, Paris, Classique de poche.

CAMUS Albert, 1951, *L'Homme révolté,* Paris, la pléiade.

CASTEX Pierre Georges, SURER Paul et BECKER Georges,1974, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette.

CLASSIQUE Français, 1993, *Jean de La Fontaine*, *Fables*, Paris, Bookking International.

DIENG SARR Aïssatou, TALL Chérif, DIOP Fatou, 1996, *Le conte : mode d'emploi*, Versailles, Les classiques africains.

HOBBES Thomas, 2000, *Le Léviathan*, Paris, Dalloz.

LAGARDE et MICHARD, 1998, *Littérature française XVIIème siècle*, Paris, Bordas.

LAHY-HOLLEBECQUE Marie, 1928, *Les Charmeurs d'enfants. Préface de M. Edouard Herriot*, éditions Baudinière.

LEICHTER Frédérique, 1997, *Fables, livres VII à XII*, Baume-les-Dames, Bréal.

MONSARD Pierre, avril-juin 1991, *Le conte oral traditionnel, in Littérature gabonaise*, revue Notre librairie, n° 105.

MOURALIS Bernard, 1983, *Littérature et développement*, Paris, Silex.

NEBOUT ARKHURST Patricia, 2019, *(Se) former en didactique(s), au service de l'enseignement-Apprentissage*, Abidjan, Maÿtis.

NIETZSCHE Friedrich, 1971, *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard.

RAPONDA-WALKER André, 2009, *Contes gabonais*, Libreville, Editions Raponda-Walker.

RICHARD Jean Pierre, 1976, *Poésie et profondeur*, Paris, Seuil.